

Les Futurs de l'écrit Cahier des charges 2024-25



SOMMAIRE

| | |
|--|------|
| 1. PREAMBULE | p.3 |
| Les droits culturels | p.3 |
| <i>Les Futurs de l'écrit</i> : présentation | p.3 |
| 2. L'ABBAYE DE NOIRLAC AU CŒUR DU PROJET | p.4 |
| Historique..... | p.4 |
| Le Projet du centre culturel de rencontre..... | p.4 |
| Abbaye de Noirlac source d'inspiration et lieu de restitution | p.5 |
| 3. LES PERSONNES ASSOCIEES..... | p.5 |
| Les publics..... | p.6 |
| Les artistes associés..... | p.6 |
| Le temps de la concertation | p.6 |
| 4. LE WEEK-END DE RESTITUTION | p.7 |
| La restitution des chantiers artistiques | p.7 |
| Les performances des artistes | p.7 |
| 5. LA COMMUNICATION..... | p.8 |
| La fiche communication | p.8 |
| Le relais de l'information | p.8 |
| La journée de rencontre..... | p.8 |
| La mémoire du projet..... | p.8 |
| Le Journal du Centre de la Presse | p.9 |
| 6. LE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE NOIRLAC..... | p.9 |
| Le partenariat artistique | p.9 |
| Le rôle du partenaire dans le suivi des ateliers | p.9 |
| Le partenariat financier | p.9 |
| 7. LE CALENDRIER | p.11 |
| 8. LES ANNEXES | p.12 |
| La chronologie de l'abbaye de Noirlac | p.14 |
| Extrait de la charte des CCR..... | p.15 |
| La fiche communication | p.16 |
| Le budget prévisionnel type | p.17 |
| La fiche d'engagement artistes | p.18 |
| Le tableau des attentes préalables au projet | p.19 |
| La grille d'évaluation | p.20 |

1. PREAMBULE

Le projet du Centre culturel de rencontre (cf. page 4) explore la notion d'**écoute** à travers une approche artistique et sociétale contemporaine, même si elle s'appuie en partie sur l'héritage cistercien. Bernard de Clairvaux, moine fondateur de l'ordre cistercien et à l'origine de la création de Noirlac, plaçait l'écoute au centre de la vie monacale : *Dans les choses de la foi, et pour connaître le vrai, l'ouïe est supérieure à la vue*, disait-il. Le projet du Centre culturel de rencontre (cf. page 4) explore cette notion d'**écoute** à travers une approche artistique et sociétale contemporaine.

Être à l'écoute, c'est porter une **attention** aux autres, aux habitants, au territoire, aux cultures de tous. *Les Futurs de l'Écrit*, projet unique dans le paysage culturel local, est la vitrine de l'écoute, de l'attention que le Centre culturel de rencontre souhaite poser sur le territoire et ses habitants grâce à un **ancrage territorial fort et affirmé** et grâce à la mise en œuvre des **droits culturels** tels que définis par la convention de Faro.

> Les droits culturels

Les droits culturels sont des droits fondamentaux internationaux et indissociables des autres droits humains. Ils sont « Les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité. [Ils impliquent] les capacités d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification ».

Ils visent à protéger la diversité culturelle en permettant à chacun d'accéder, de participer et de contribuer aux références culturelles de son choix. Cela afin de garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle.

Quelle culture ?

Dans les textes internationaux qui définissent les droits culturels, la culture est entendue au sens large comme : « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

Les droits culturels se déclinent en 8 droits principaux :

- choisir son identité culturelle ;
- connaître et voir respecter sa propre culture et d'autres cultures ;
- accéder aux patrimoines ;
- se référer (ou non) à une ou plusieurs communautés culturelles, ainsi que d'autres cultures ;
- participer à la vie culturelle ;
- (s') éduquer et (se) former dans le respect des identités culturelles ;
- participer à une information adéquate ;
- participer au développement de coopérations culturelles.

Pour en savoir plus : <https://liguenouvelleaquitaine.org/droits-culturels-et-territoires/>

> Les Futurs de l'écrit : présentation

Parmi les Rendez-vous Artistiques de l'abbaye de Noirlac - Centre culturel de rencontre, *Les Futurs de l'écrit* occupent une place particulière. Manifestation pluridisciplinaire, *Les Futurs de l'écrit* voyagent de l'automne au printemps avec trois ambitions :

- une **ambition territoriale**, en ancrant le projet dans le Cher et la Région Centre, au travers de solides partenariats avec de nombreuses structures culturelles, éducatives et sociales, touchant ainsi les populations qui fréquentent ces lieux ;

- une **ambition culturelle**, en organisant une quinzaine de « chantiers artistiques » qui rassemblent des artistes professionnels et des groupes divers. Ainsi d'octobre à juin, près de 400 personnes réparties dans ces chantiers travaillent dans un constant souci d'exigence, à l'écriture d'une œuvre artistique (littérature, théâtre, musique, son, image, arts plastiques, danse...) ; autant de productions singulières, explorant chacune l'abbaye de Noirlac, restituées pendant un week-end festif en mai 2025 ;

- une **ambition artistique**, en valorisant l'énergie et la créativité des artistes indispensables pour nourrir les « chantiers artistiques ».

En mettant la relation artistes/population au cœur du projet, en brouillant les frontières entre amateurs et professionnels qui tous, s'engagent et s'exposent avec sincérité et générosité, *Les Futurs de l'écrit*, profitant de la magie du lieu, contribuent à inventer un avenir aux écritures artistiques.

> Les Futurs de l'écrit : une manifestation en deux temps

Les ateliers : De septembre à juin, une quinzaine de groupes, d'adultes ou d'enfants, participent, de manière active, à la création d'une œuvre. Encadrés par un artiste ou une équipe artistique, ces groupes sont les acteurs d'un projet artistique (musique, littérature, chant, danse, théâtre, arts plastiques...). Pendant près de dix mois, artistes et participants partagent une expérience commune de création artistique exigeante et s'engagent à présenter le fruit de leur rencontre à l'abbaye de Noirlac.

La restitution : Les samedi et dimanche de mai 2025, après-midis et soirées, le public est invité, au cours de ce week-end festif, à découvrir, à l'abbaye de Noirlac, le résultat du travail mené auprès de la population ainsi que les performances des artistes associés aux chantiers artistiques.

Le public pourra ainsi investir les salles de l'abbaye, les découvrir sous un autre jour et passer du temps dans ce monument où des espaces de convivialité sont créés pour l'occasion (buvette, espace de restauration, librairie...).

2. L'ABBAYE DE NOIRLAC AU CŒUR DES FUTURS DE L'ECRIT

> Historique

Construite à partir de 1150 par un petit groupe de moines venus de Clairvaux, l'abbaye de Noirlac est le reflet de l'ascétisme monacal de l'ordre cistercien fondé par Saint-Robert et Saint-Bernard. A partir du XVIème siècle jusqu'à la révolution française, les quelques moines qui y résident se consacrent autant à la gestion des biens de la communauté qu'à la vie spirituelle. En 1791, l'abbaye est confisquée au titre des biens nationaux. Elle devient ensuite manufacture de porcelaine pendant une grande partie du XIXème siècle.

Le monument devient propriété du département du Cher en 1909 et fait l'objet d'une remarquable restauration de 1950 à 1980. L'abbaye retrouve alors son caractère authentique dans son plan d'origine. Elle s'inscrit dans les voies de la modernité en passant commande de nouveaux vitraux à l'artiste contemporain Jean-Pierre Raynaud et au paysagiste Gilles Clément pour ses jardins.

Chronologie en annexe p.13.

> Le Projet du centre culturel de rencontre

L'abbaye de Noirlac, labellisée Centre culturel de rencontre depuis octobre 2008, ambitionne de lier la richesse patrimoniale du monument à une actualité artistique dense et éclectique. La rencontre du passé avec la modernité, des artistes avec le monument, des publics avec la création artistique sont au cœur de ce projet qui repose sur :

- ✓ La **convivialité** : en plaçant l'écoute et l'attention au cœur du projet, il s'agit d'inventer un

nouveau dialogue entre les artistes et le monument dont le visiteur-spectateur est au centre. Il est ainsi invité à être acteur de cette relation et à considérer l'abbaye comme le véritable moteur de la création et non comme un simple réceptacle,

✓ Deux notions aujourd'hui majeures de notre société :

➤ le **paysage sonore** : venir à l'abbaye de Noirlac c'est découvrir un monument magnifié par les jardins contemporains dessinés par Gilles Clément et parfaitement intégré dans son environnement bocager. Loin des sollicitations visuelles, sonores et mentales de notre quotidien, la sérénité du monument offre une qualité de silence et d'écoute à la fois consciente et active des sons de la nature qui nous entoure

➤ les **arts de la parole** plaçant l'humain au cœur de cette dimension d'écoute. Les conteurs, chanteurs, poètes viennent y partager leurs histoires et dialoguer avec le monument qui déroule près de neuf siècles de vies multiples.

Faire ainsi de Noirlac un vecteur d'aménagement du territoire et de développement local.

L'abbaye, creuset d'expressions artistiques innovantes, se veut résolument ouverte au public.

Enfants, adultes, chacun trouve sa place à Noirlac et peut explorer des territoires inconnus au travers d'installations interactives, de performances sonores ou visuelles, de spectacles...

Venir à Noirlac, c'est l'occasion d'échanger avec les créateurs présents et de dialoguer entre curieux.

Venir à Noirlac, c'est prendre le temps de vivre des moments uniques, forts de sens, d'émotions et de découvertes ; c'est être émerveillé ou étonné lors de rendez-vous artistiques réguliers et pérennes, déclinés sur les quatre saisons.

> L'Abbaye de Noirlac source d'inspiration et lieu de restitution

Les Futurs de l'écrit ne reposent pas sur une thématique à proprement parlé ; c'est l'**abbaye de Noirlac**, monument majeur du département, qui représente le fil rouge.

Dans chaque chantier artistique, il s'agit de penser un projet qui soit juste par rapport au lieu :

- L'abbaye est la source d'inspiration : son architecture, son histoire tourmentée (vie des moines, usine de porcelaine, orphelinat, camps de réfugiés espagnols, hospice...), son environnement (les jardins de Gilles Clément, l'Espace Naturel Sensible du bocage), son projet actuel ci-dessus autour de la musique, des paysages sonores et des récits sont autant de pistes de réflexion pour construire un projet en adéquation avec le monument. La thématique retenue doit être lisible dès la construction du projet. Les partenaires et les artistes veilleront à garder la lisibilité de la thématique tout au long du chantier ce qui assurera la cohérence entre les différents projets lors de la restitution. **Une visite des artistes et des amateurs en début de projet est indispensable ;**

- **Être à l'écoute du monument** : l'abbaye est le théâtre de la restitution des chantiers artistiques. Les artistes et les amateurs devront travailler avec toute l'exigence et la qualité artistique que le monument impose. Il est conseillé de prévoir **une séance de travail dans le lieu à mi-parcours**.

- **Respecter l'architecture** : en accord avec le CCR de Noirlac, il s'agira de construire un chantier artistique dont le projet est étroitement lié au lieu de restitution pressenti (cf. « Le week-end de restitution » p.6).

Les Futurs de l'écrit, à l'image du projet développé tout au long de l'année à l'abbaye de Noirlac, est un **événement pluridisciplinaire** : musique, danse, théâtre, cirque, vidéo, photo, arts plastiques... L'association d'artistes d'horizons différents, le croisement de ces différentes disciplines artistiques, permettront un enrichissement du projet.

3. LES PERSONNES ASSOCIEES

Pour s'assurer une véritable co-construction du chantier artistique, la visite préalable du lieu permettant la rencontre, au cœur du monument, entre les artistes, les référents de groupes et les participants qui le souhaitent, le partenaire et l'équipe du CCR Noirlac est indispensable. Cette rencontre devra intervenir lors des échanges autour des intentions du projet initiés par le partenaire.

> Les participants

La place des personnes et le choix des groupes est essentiel dans le projet. *Les Futurs de l'écrit* reposent en effet sur la rencontre de différents groupes de population, au moment de la restitution mais aussi au sein d'un même chantier artistique. Ainsi, **les croisements de publics sont à privilégier et recommandés lorsqu'il s'agit de travailler avec un groupe scolaire.**

Les personnes qui participent pourront représenter une diversité de parcours et de cultures, avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles. Leur liberté et leur dignité seront au cœur du processus de création.

Les groupes choisis refléteront la diversité de la population. Les groupes concernés sont donc :

- **Les scolaires** : les projets avec des écoles, collèges ou lycées, devront associer les services de la DSDEN18 ;
- **L'enseignement supérieur** : écoles d'art, IUT, INSA, etc... ;
- **Les pratiques amateurs** (écoles de musique, de danse, ensemble de théâtre amateur, chorale, etc...) ;
- **Les habitants des territoires** : si dans ce cas un appel à participation est lancé par le partenaire culturel (cf p.7), le centre culturel de rencontre de Noirlac devra être associé à la campagne de recrutement ;
- le monde de **l'entreprise** : salariés, CE, administration...
- **Les personnes isolées ou en situation de handicap ou de précarité** : personnes en situation de handicap, personnes âgées, jeunes en décrochage scolaire, adultes en insertion, demandeurs d'emploi...
- **Les jeunes éloignés des pratiques éducatives ou artistiques** (milieu rural, foyers d'accueil, enfants en situation de handicap...)

Une attention particulière doit être apportée à ces deux dernières catégories de publics.

> Les artistes associés

Le projet des *Futurs de l'écrit* questionne le rapport entre la communauté artistique et le territoire constitué des femmes et des hommes habitant les alentours de Noirlac. *Les Futurs de l'écrit*, avec tous ses partenaires, contribueront à combler le fossé potentiel entre ces deux communautés et à réunir ces deux mondes. Le choix des artistes associés aux chantiers artistiques est donc important et primordial pour la réussite des projets.

Les artistes associés doivent présenter une double compétence et une double qualité :

- **L'exigence artistique** : toutes les disciplines ont leur place dans les *Futurs de l'écrit* ; le croisement des champs artistiques est également possible. Le choix devra se porter sur des artistes professionnels dont la qualité du travail est régionalement et nationalement reconnue.

- **L'écoute** : les projets doivent permettre la rencontre, le partage et l'échange entre artistes et amateurs. Il ne s'agit pas de proposer de simples ateliers mais bien des chantiers artistiques co-construits, co-écrits entre les artistes et les amateurs. Outre les qualités professionnelles, les artistes associés devront faire preuve de la disponibilité et des qualités humaines nécessaires au partage d'une expérience artistique forte. Ces chantiers artistiques seront donc inscrits sur la durée, gage de la réussite de la rencontre.

> Le temps de la concertation

Pour garantir la co-construction du chantier artistique, le lien au monument, la prise en compte des droits culturels de chaque acteur, le partenaire joue un rôle essentiel aux côtés du Centre culturel de rencontre.

Des temps d'échanges, de concertation et de suivi réguliers seront à organiser et calibrer dans l'élaboration du calendrier global du projet.

4. LE WEEK-END DE RESTITUTION

Nous proposons aux groupes constitués des artistes et des amateurs de restituer le fruit de leur travail lors d'un grand week-end festif, **les samedi 13 et dimanche 14 mai 2023**.

> La restitution des chantiers artistiques

Chaque chantier artistique sera restitué deux fois (autant que possible, une fois le samedi et une fois le dimanche) dans une des salles de l'abbaye de Noirlac. Le choix de la salle devra se faire au début du projet, en concertation avec l'équipe de l'abbaye et en fonction des possibilités techniques. **L'architecture du monument devra rester la plus visible possible** (pas de boîte noire ou de salle musée). Les différentes salles étant partagées par plusieurs chantiers artistiques, les demandes techniques devront tenir compte du partage des espaces entre les différents groupes. La restitution devra être pensée en étroite collaboration avec l'équipe de l'abbaye (chargée de production et directeur technique). Un **repérage** avec le partenaire, les artistes et l'équipe de l'abbaye sera obligatoirement organisé au moment de la construction du projet et fera l'objet d'un **compte-rendu** dont il conviendra de prendre connaissance avec attention.

Toute l'organisation et la prise en charge financière du week-end de restitution seront assumées par le centre culturel de rencontre de Noirlac.

> Les performances des artistes

Nous proposons à chaque artiste associé aux chantiers artistiques de présenter leur travail personnel sous la forme d'un spectacle ou extrait de spectacle, d'une installation, d'une lecture ou de la présentation de produits en boutique (notamment pour les auteurs).

Les spectacles proposés devront répondre à un certain nombre de critères :

- La durée du spectacle ne pourra excéder **30 min**. Afin de garantir leur engagement sur ce point, les artistes retenus signeront un document avec le CCR Noirlac qui sera ensuite annexé au contrat de cession (cf. modèle en annexe p.16).
- Les besoins techniques devront être les plus simples possibles et s'adapter aux dispositifs prévus dans les salles par l'équipe technique de Noirlac. Les montages et démontages devront être les plus rapides possibles notamment si la salle retenue est partagée par plusieurs spectacles.
- Les consignes de sécurité (notamment le nombre de spectateurs admis) devront être respectées autant que possible et détermineront le choix de la salle.

Comme pour la restitution des chantiers artistiques, la présentation des performances professionnelles devra faire l'objet de discussions et de concertations étroites entre les artistes, les partenaires culturels et l'équipe de Noirlac (notamment la chargée de production et le directeur technique).

S'ils le souhaitent, les artistes pourront intégrer la présentation de leur travail à la restitution du chantier artistique.

5. LA COMMUNICATION

Les Futurs de l'écrit représentent un réseau important de partenaires. Pour communiquer au mieux sur les différents chantiers artistiques, un certain nombre d'outils seront mis en place. Tous les acteurs du projet (partenaires culturels, amateurs et artistes) devront s'emparer de ces outils, y participer et s'engager à les mettre à jour :

> La fiche communication

La fiche annexée au présent dossier devra être complétée le plus précisément possible et envoyée à l'attachée des publics avant le 15 mai 2024. Cette fiche sera l'outil essentiel de la communication et servira notamment à l'élaboration du dossier de presse. Elle sera annexée à la convention de partenariat et devra mettre en avant le lien avec l'abbaye de Noirlac (cf. page 5) et la prise en compte des droits culturels (cf. page 3) dans la co-construction du projet.

> Le relai de l'information

Différents supports seront édités par le centre culturel de rencontre de Noirlac, notamment des affiches, des dépliants-programmes, une page Facebook et une rubrique sur le site internet de l'abbaye de Noirlac.

Tous les acteurs du projet (partenaires culturels, amateurs, artistes...) seront fortement invités à relayer ces différents supports, par exemple : distribution des dépliants-programmes à son propre réseau, lien vers la page Facebook et le site internet depuis son propre site, « like » de la page Facebook...

Le CCR de Noirlac fournira tous les éléments de communication nécessaires y compris les textes et photos. Les partenaires feront valider au centre culturel de rencontre de Noirlac systématiquement toute communication relative au projet.

Pour les partenaires et les participants qui le souhaitent, un plan de communication pourra être réfléchi avec le CCR Noirlac pour assurer la meilleure communication auprès des familles. Le personnel de Noirlac peut également se rendre disponible pour toute réunion d'informations du projet auprès des familles des participants et des publics des partenaires...

> La journée de rencontre

Cette journée de rencontre permet la communication interne et la connaissance de tous les projets. Elle sera organisée en hiver (février ou mars 2025). La date sera communiquée dès septembre par le centre culturel de rencontre de Noirlac. **La présence des partenaires, des responsables de groupes amateurs et des artistes à cette journée est indispensable.**

Cette journée de présence à l'abbaye sera également l'occasion de rencontrer le directeur technique de l'abbaye et d'échanger avec lui, de mieux comprendre les contraintes liées aux salles de restitution et d'en connaître les possibilités techniques.

> La mémoire du projet

Garder des traces de l'expérience vécue par les différents acteurs du projet est un élément essentiel. Ainsi, il sera demandé au partenaire de **collecter les témoignages des artistes associés, des groupes participants** et de sa propre équipe, au fur-et-à-mesure du projet, dans des formats exploitables par le centre culturel de rencontre de Noirlac : photos, vidéos, textes, interviews, etc... Le partenaire aura la liberté de **choisir le support de présentation** de ces témoignages (padlet, blog, page Facebook, carnet de bord, etc...). Ce choix devra être effectué au moment de l'élaboration du projet ; le support retenu sera mentionné dans un paragraphe spécifique de la convention de partenariat qui unira le partenaire et le centre culturel de rencontre de Noirlac.

Cette collecte de mémoire permettra aux groupes participant et aux artistes associés de mieux s'approprier l'action, d'en dégager un sens, et représentera pour le partenaire et le CCR de Noirlac un outil de suivi et d'évaluation du projet.

> Le journal du Centre de la Presse

Depuis 1993, le Centre de la Presse réunit des passionnés de la presse écrite qui :

- œuvrent à la récupération de documents (revues, journaux...), à leur inventaire, à la conception d'expositions
- mènent des recherches
- organisent journées thématiques...

Depuis la création des *Futurs de l'Écrit*, le Centre de la Presse participe aux week-ends de restitution avec une équipe d'une dizaine de bénévoles qui écrit en direct le journal *Papier[s]*. Les artistes, partenaires et participants y sont ainsi valorisés. Leur participation (interview notamment) est fortement encouragée.

6. LE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE NOIRLAC

Le projet des *Futurs de l'Écrit* repose sur la dimension partenariale :

> Le partenariat artistique

Le centre culturel de rencontre de Noirlac, en tant que porteur du projet *Les Futurs de l'écrit*, sera étroitement associé à la définition et à la mise en œuvre des chantiers artistiques.

Le choix des artistes se fera en concertation avec le CCR de Noirlac. Ce dernier pourra, le cas échéant, faire des propositions d'artistes. Dans tous les cas, le choix final sera assumé conjointement par le partenaire et le centre culturel de rencontre de Noirlac.

Concernant le choix des groupes participants, le CCR pourra être force de proposition et suggérer des groupes, notamment pour veiller à la diversité générale des publics impliqués dans les différents chantiers artistiques. Il est entendu que le partenaire culturel mobilisera en premier lieu des publics issus de son territoire. Le choix du ou des publics impliqués dans le chantier artistique devra servir le projet global et le développement de sa structure. La chargée de production de Noirlac sera invitée à présenter le projet des *Futurs de l'écrit* aux participants, aux côtés du partenaire culturel, lors d'une réunion organisée par ce dernier.

> Le rôle du partenaire dans le suivi des ateliers

Le chantier artistique co-construit avec le centre culturel de rencontre de Noirlac fait partie de la stratégie de développement du projet du partenaire. Il ne s'agit en aucun cas de monter une action supplémentaire mais bien d'**inscrire le chantier artistique des *Futurs de l'écrit* dans la dynamique annuelle des actions culturelles** menées par le partenaire.

Par conséquent, ce dernier assurera l'accompagnement des artistes et sera responsable des relations avec le(s) groupe(s) participant. A ce titre :

- il établira le calendrier des ateliers ;
- il participera aux réunions préparatoires ;
- à l'aide d'un document préalable au projet (cf. matrice proposée en annexe), il s'assure de la prise en compte de la culture, des attentes et des doutes de chaque acteur du projet et est garant du suivi de ses attentes ;
- il organisera l'accueil des artistes lors des ateliers ;
- le cas échéant, il fournira des locaux en ordre de marche pour les séances d'atelier ;
- il assurera autant que possible le suivi administratif et financier du chantier artistique ;
- il mettra à disposition de son équipe le nombre d'heures suffisant pour mener à bien le projet ;

- il est garant de la tenue du carnet de bord du projet auquel participent les artistes et les participants ;
- il établit le bilan du projet en concertation avec les artistes et les participants et évalue la prise en compte des droits culturels à l'aide de la grille proposée en annexe.

Dans cette logique, le chantier artistique des *Futurs de l'écrit* devra bénéficier du financement habituellement attribué par le partenaire à l'une de ses actions culturelles.

> Le partenariat financier

A. Le format de base

Le chantier artistique sera construit de la manière suivante :

- des ateliers allant de 30h à 60h maximum ;
- une restitution incluant une répétition générale et 2 représentations pour un volume total d'intervention des artistes de 20h maximum ;
- 1 journée de rencontre à l'hiver 2023
- Une performance professionnelle incluse ou non dans la restitution du chantier artistique.

B. Le budget

Le budget du chantier artistique sera construit selon le cadre suivant :

- Taux horaire pour les interventions artistiques : **75 € charges comprises**
- Si plusieurs artistes sont impliqués dans le chantier, l'enveloppe budgétaire définie pour les interventions, soit 60h X 75€ = 4 500 € TCC, devra être répartie entre les artistes (répartition du nombre d'heures et/ou baisse du taux horaire)
- Défraiement repas : **15 €**
- Remboursement des transports : billets de train SnCF 2^{nde} classe et/ou 0,42 €/ km + tickets de péage.

⇒ Une évaluation très précise des déplacements des artistes sera demandée au moment de l'élaboration du budget, comprenant les éventuels déplacements pour les réunions préparatoires.

- Remboursement des hébergements à hauteur de **80 € TTC la nuitée** maximum
- Enveloppe technique maximale pour la mise en œuvre du projet : **1 000 € TTC**
- Performances professionnelles : la participation du centre culturel de rencontre de Noirlac à la cession des spectacles et installations, hors fiche technique et accueil des artistes, ne pourra excéder **1 500 € HT** par chantier artistique. Dans le cas où plusieurs artistes seraient associés à un même chantier artistique, cette somme sera partagée entre les artistes. Si cette performance est incluse dans la restitution des amateurs, la participation du CCR de Noirlac sur le coût de la cession fera l'objet d'une négociation entre ce dernier et le partenaire.
- Rémunération forfaitaire de **200 € HT** par artiste présent à la journée de rencontre et prise en charge de ses frais de déplacements.

Les partenaires devront impérativement présenter leur budget selon le modèle annexé au présent dossier (cf. p.17).

C. Le financement

Les chantiers artistiques feront l'objet d'une **co-production** entre le centre culturel de rencontre de Noirlac et le partenaire. Des discussions bilatérales auront lieu pour monter cette co-production. Il sera demandé aux partenaires soutenus sur fonds publics de s'engager à hauteur de **50 % du budget des ateliers artistiques**. Le nombre d'heures d'intervention pourra être estimé en augmentation dans le cas d'une participation financière du partenaire plus importante.

Le centre culturel de rencontre de Noirlac prendra en charge :

- **La restitution** (rémunération, déplacement, hébergement et repas des artistes, accueil des partenaires et participants, mise en œuvre technique, service général du lieu, etc...) dans la limite des 20h maximales mentionnées ci-dessus.
- **Les performances professionnelles** dans la limite du budget mentionné ci-dessus.

- La rémunération forfaitaire des artistes et leur accueil pour la **journée de rencontre**.

Les modalités de remboursement et de rémunérations seront définies au cas par cas selon la nature du chantier artistique et la structuration du partenaire.

Si pour les besoins du projet, le budget devait sortir de ce cadre, notamment en termes de nombres d'heures d'intervention, des discussions entre le partenaire et le centre culturel de rencontre de Noirlac auront lieu pour trouver le meilleur compromis.

7. LE CALENDRIER

La sélection des projets sera opérée par le centre culturel de rencontre de Noirlac à la lumière des avis et recommandations du comité de lecture des *Futurs de l'écrit*.

L'examen du projet se fera sur la base :

- d'une présentation du projet, la fiche de communication jointe pouvant servir de support ;
- d'une présentation de(s) artiste(s) associé(s) ;
- d'une présentation des attentes de chaque acteur du projet en lien avec la prise en compte des 8 droits culturels ;
- du calendrier global du projet indiquant les temps de concertation, les ateliers, les présences à l'abbaye ;
- du budget prévisionnel.

Le calendrier de mise en œuvre des projets sera le suivant :

Décembre 2023 > envoi du cahier des charges aux partenaires qui souhaitent s'engager dans le projet des *Futurs de l'écrit* et publication sur le site internet de l'abbaye ;

Jusque fin avril 2024 > RDV avec le Centre culturel de rencontre de Noirlac pour co-construire le projet *Futurs de l'écrit* / Rencontre des acteurs du projet et de l'équipe du CCR à l'abbaye de Noirlac

Du 2 au 15 mai 2024 > remise des projets au centre culturel de rencontre de Noirlac

Début juin 2024 > réunion du comité de lecture des *Futurs de l'écrit*

Mi-juin 2024 > communication des **projets sélectionnés** (15 maximum) à l'ensemble des structures sollicitées

Automne 2024 - Printemps 2025 > ateliers

Février ou Mars 2025 > journée de rencontre

Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025 > répétitions générales

Samedi 17 et dimanche 18 mai 2025 > week-end de restitution *Les Futurs de l'écrit*

ANNEXES

| | |
|---|------|
| La chronologie de l'abbaye de Noirlac | p.14 |
| Extrait de la charte des CCR..... | p.15 |
| La fiche communication | p.16 |
| Le budget prévisionnel type | p.17 |
| La fiche d'engagement artistes | p.18 |
| Le tableau préalable au projet..... | p.19 |
| La grille d'évaluation | p.20 |

> La Chronologie de l'abbaye de Noirlac

1136 : installation de la première communauté cistercienne au lieu-dit " la Maison-Dieu ".

1150 : donation d'Ebbe de Charenton au profit des moines. La construction d'une abbaye peut enfin être envisagée.

1189 : confirmation de la donation. L'abbaye prospère. Elle perçoit dîmes, rentes et revenus seigneuriaux.

1290 : l'abbaye prend le nom de Noir lac.

1423 : pour la protéger des bandes armées qui ravagent la campagne, l'abbaye est fortifiée. Élévation d'un donjon, ceinturé de douves, dans le prolongement du cellier.

Fin du XV^{ème} siècle : la communauté de Noirlac traverse une crise morale profonde. On signale un moine apostat ainsi qu'un meurtrier.

1530 : Noirlac tombe en commende. L'abbé sera désormais nommé par le Roi hors de la communauté.

1651-52 : les bâtiments sont gravement endommagés dans les combats opposants partisans du Prince de Condé et troupes royales. On signale un moine apostat¹ ainsi qu'un meurtrier.

1712 : travaux de reconstruction. L'aile des moines est profondément remaniée.

1791 : vente de Noirlac pour 150 000 livres au titre des Biens Nationaux à Jean Amable Desjobert qui y installa pour une quinzaine d'années sa résidence secondaire.

1822 : transformation en manufacture de porcelaine, rattachée à partir de 1854 au groupe Pillivuyt, porcelainier de Foëcy. Les bâtiments conventuels abritent ateliers, logements, fours et entrepôts.

1837 : Prosper Mérimée visite l'abbaye.

1862 : l'abbaye est classée au titre des Monuments Historiques.

1894 : première remise en état. Élimination des installations industrielles par l'abbé Paillet qui achète les lieux en vue d'y installer un orphelinat, projet qui n'aboutira pas.

1909 : acquisition par le Département du Cher.

1918 : campement à Noirlac du corps expéditionnaire américain.

1939 : Noirlac abrite des réfugiés républicains espagnols.

1940 : Noirlac abrite les vieillards de l'hospice de Saint Amand.

1950 : lancement de la restauration sous la conduite des architectes des monuments historiques Ranjard et Lebouteux.

1980 : fin du chantier de restauration par l'architecte Jean Dedieu et création en 1977 par Jean-Pierre Raynaud des vitraux contemporains de l'église et du réfectoire.

2001 : réfection des terrasses et création d'un escalier en pierres.

2008 : labellisation nationale de l'abbaye en Centre culturel de rencontre.

2012 : mise en conformité électrique de l'ensemble des bâtiments.

2015 : livraison d'un espace créatif (studios de répétition/enregistrement, salles pédagogiques, espace de convivialité pour les artistes).

2019 : création des jardins contemporains signés Gilles Clément.

2024 : création d'une visite sonore pour découvrir l'histoire du lieu par ses acoustiques.

¹ Qui a renié ses vœux

> Extrait de la Charte des CCR

Le fonctionnement d'un Centre culturel de rencontre repose sur trois axes distincts réunis dans le cadre d'un projet cohérent.

1. Un site, sa sauvegarde, sa mise en valeur

[...]

La qualité des sites et la singularité de leur histoire culturelle, intellectuelle et sociale, de leur inscription dans un territoire, leur confèrent un caractère exceptionnel et constituent un des critères déterminants du label «Centre culturel de rencontre».

[...]

Le site favorise l'accès le plus large à l'expérience artistique, permet une mise en relation de la population avec les artistes intervenants, et avec les œuvres qui sont présentées. La force de transmission du projet est liée à la puissance du lieu et à sa mise en valeur.

[...]

2. Un projet de création et de transmission

La dimension artistique et intellectuelle est au cœur du projet des Centres. Dans un cadre propice à la transmission des savoirs, à l'échange et à la création, ils mettent en œuvre une politique d'ouverture à la culture par l'éducation artistique et culturelle, les pratiques amateurs, la formation professionnelle.

[...] les Centres culturels de rencontre aspirent à susciter des contacts originaux entre la population et la création. Ils mènent une politique active de développement des publics.

[...]

3. Une capacité d'accueil au service du développement

[...]

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Chaque Centre culturel de rencontre porte un projet intellectuel et artistique défini et explicite s'appuyant sur un thème culturel fort, prenant en considération l'esprit du lieu, ses potentialités et ses spécificités.

[...]

Le projet de chaque Centre participe au développement culturel de sa zone d'influence ou de son domaine d'intervention. Il recherche des effets de complémentarité avec les institutions culturelles présentes, dans un esprit d'exigence et d'innovation. Les Centres culturels de rencontre sont ainsi porteurs de la dimension culturelle au cœur des politiques de développement des territoires, notamment ruraux.

S'appuyant sur le réseau des relations professionnelles qu'ils ont su créer autour d'eux, les Centres culturels de rencontre sont des lieux privilégiés de contact et de coopération entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs culturels et socio-économiques d'un territoire. Parties prenantes de la décentralisation culturelle, ils en sont l'une des avancées et contribuent activement au maillage territorial.

[...]

UNE ORGANISATION AFFIRMÉE AU SERVICE D'UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE

[...]

En France, le label est attribué depuis 1996 par le ministre de la Culture et de la Communication, sur proposition de la Commission nationale des Centres culturels de rencontre (CNCCR), dont l'Association est membre de droit.

[...]

L'attribution du label implique l'adhésion de tous les partenaires à la Charte et l'appartenance du CCR à l'Association des Centres culturels de rencontre.

> Fiche communication type

| | | | |
|--|--|---------------|--------------------|
| Titre du projet | | | |
| Nom de(s) l'établissement(s) participant | | | |
| Artiste(s) associé(s) | | <u>Mail</u> : | <u>Téléphone</u> : |
| Partenaire culturel associé | | <u>Mail</u> : | <u>Téléphone</u> : |
| Groupe concerné (adultes, enfants, niveau de la classe...) / nbre de participants | | | |
| Nom du (des) référent(s) du groupe participant + matière enseignée pour les enseignants en collège/lycée | | <u>Mail</u> : | <u>Téléphone</u> : |

Texte de présentation (500 signes environ minimum espaces compris) détaillant :

- Le lien avec l'abbaye de Noirlac
- Les objectifs partagés entre les artistes, le partenaire et le/les groupes participants avec des précisions sur le lien avec la pédagogie concernant les enseignants
- Les modalités de mise en œuvre (nbre d'heures, période d'atelier, séances à l'abbaye...)

> Budget prévisionnel type

FUTURS DE L'ECRIT 2022/ 2023 - CHANTIER XXX

ATELIERS

| DEPENSES | | TOTAL | APPORTS | | TOTAL |
|--------------------------|---------|---------------|----------------------|---------------|---------------|
| pu | nbre | 0,00 € | PARTENAIRE 0,00 € | CCR 0,00 € | 0,00 € |
| INTERVENTIONS | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| HEBERGEMENT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 80 | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | | 0,00 € | | | |
| REPAS | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| DEPLACEMENT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 90,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 0,42 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | | 0,00 € | | | |
| DPLMT PARTICIPANT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Groupe 1 | | 0,00 € | | | |
| Groupe 2 | | 0,00 € | | | |
| TECHNIQUE | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| | | 0,00 € | | | |
| | | 0,00 € | | | |

RESTITUTION

| DEPENSES | | TOTAL | APPORTS | | TOTAL |
|--------------------------|---------|---------------|----------------------|---------------|---------------|
| pu | nbre | 0,00 € | PARTENAIRE 0,00 € | CCR 0,00 € | 0,00 € |
| INTERVENTIONS | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | 75,00 € | 0,00 € | | | |
| HEBERGEMENT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 80,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 80,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | 80,00 € | 0,00 € | | | |
| REPAS | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | 15,00 € | 0,00 € | | | |
| DEPLACEMENT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Artiste 1 | 0,42 € | 0,00 € | | | |
| Artiste 2 | | 0,00 € | | | |
| Artiste 3 | | 0,00 € | | | |
| DPLMT PARTICIPANT | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Groupe 1 | | 0,00 € | | | |
| Groupe 2 | | 0,00 € | | | |
| TECHNIQUE | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| | | 0,00 € | | | |
| | | 0,00 € | | | |

PERFORMANCE PROFESSIONNELLE

| DEPENSES | | TOTAL | APPORTS | | TOTAL |
|---------------------------|------|--------|----------------------|---------------|--------|
| pu | nbre | 0,00 € | PARTENAIRE 0,00 € | CCR 0,00 € | 0,00 € |
| Cession | | 0,00 € | | | |
| Déplacement / défraiement | 1 | 0,00 € | | | |

RECAPITULATIF BUDGET

Total dépenses 0,00 €

Total apports 0,00 €

partenaires 0,00 € #DIV/0!
Noirlac 0,00 € #DIV/0!

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nbre de participants

Calendrier

Lieu restitution

Lieu performance



COORDONNEES DE LA COMPAGNIE/DES ARTISTES

Nom de la compagnie :
Nom de l'artiste référent :
Mail : Téléphone :
Noms des autres artistes participants au chantier artistique :

RESTITUTION DU CHANTIER ARTISTIQUE

Titre provisoire du spectacle/de l'installation présenté(e) dans le cadre du chantier artistique :
.....
Durée estimée (si spectacle) :
Discipline(s) :
Lieu(x) envisagé(s) (2 propositions maximum parmi le cellier, l'abbatiale, la sacristie, la salle capitulaire, le chauffoir, le noviciat, le réfectoire, le cloître, le dortoir des convers et le dortoir des moines) :
.....
Besoins techniques spécifiques déterminants dans le choix du lieu d'installation/de représentation (besoin du noir, d'une acoustique mate...) :

PERFORMANCE PROFESSIONNELLE

Titre provisoire de la performance professionnelle :
Durée estimée (si spectacle) :
Lieu(x) envisagé(s) (2 propositions maximum parmi le cellier, l'abbatiale, la sacristie, la salle capitulaire, le chauffoir, le noviciat, le réfectoire, le cloître, le dortoir des convers et le dortoir des moines) :
.....
Besoins techniques spécifiques déterminants dans le choix du lieu d'installation/de représentation (besoin du noir, d'une acoustique mate...) :

ENGAGEMENT

Le week-end de restitution des *Futurs de l'Ecrit* permettra la présentation au public d'une trentaine de spectacles et expositions/installations répartis sur 10 lieux différents.

Dans ce cadre, j'accepte les conditions d'installation et de représentation qui sont les suivantes :

Pour tous :

- Je m'adapte au mieux aux propositions faites par l'équipe technique de l'abbaye de Noirlac ;
- Je propose une version allégée techniquement de ma performance professionnelle ;
- Je comprends que l'abbaye de Noirlac se réserve le droit d'adapter la fiche technique du spectacle/de l'installation en fonction du lieu choisi ;
- Je travaille dans un espace partagé avec d'autres artistes et amateurs.

Pour les spectacles :

- Je prends en compte la durée du changement de plateau (30 minutes) qui comprend le démontage du spectacle précédent et le montage du mien ou le démontage de mon spectacle et le montage du suivant ;
- Je m'engage à présenter un spectacle d'une durée maximale de 30 minutes (pas de durée minimum).

Fait à le

Prénom Nom du signataire

(Nom de la compagnie).....

Signature

> Tableau des attentes préalables au projet

| A définir en amont du projet | Participants | Artistes | Partenaire | CCR Noirlac |
|--|--------------|----------|------------|-------------|
| 1. Dresser son portrait chinois à partir de 4 à 5 questions (exemple de questions : si j'étais une musique, je serai... / si j'étais un plat cuisiné, je serai... / si j'étais un jeu (vidéo ou de société), je serai...) | | | | |
| 2. Quelles sont vos attentes ? (en termes d'émancipation, expression de soi, transmission, diversité culturelle, échange de savoirs, connaissances du patrimoine...) | | | | |
| 3. Quels sont vos doutes ? (ex : peur de ne pas y arriver, pas envie de participer, difficulté d'engagement, limites à ne pas franchir, trouver sa place au sein du groupe, se mettre en scène lors de la restitution...) | | | | |

> Grille d'évaluation

| Points à évaluer | Participants | Artistes | Partenaire | CCR Noirlac |
|---|--------------|----------|------------|-------------|
| 1. CHOISIR ET RESPECTER SON IDENTITE CULTURELLE | | | | |
| 1.1- Votre culture a-t-elle été prise en compte ? Si oui comment ? | | | | |
| 1.2- La pratique proposée vous a-t-elle semblée discriminante ? Si oui en quoi ? | | | | |
| 1.3- Le projet a-t-il favorisé votre expression personnelle ? Si oui, comment ? | | | | |
| 1.4- Avez-vous senti des freins relatifs à votre expression personnelle ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 2. CONNAITRE ET VOIR RESPECTER SA PROPRE CULTURE, AINSI QUE D'AUTRES CULTURES | | | | |
| 2.1- Le projet vous a-t-il permis d'aller plus loin dans la connaissance de votre propre culture ou de la culture des autres ? Si oui, expliquez en quoi ? | | | | |
| 2.2- Le projet a-t-il "figé" ou "caricaturé" les cultures en présence ? Si oui, pourquoi ? | | | | |
| 2.3- Le projet a-t-il permis le croisement des savoirs ? Si oui, comment ? | | | | |
| 3. ACCEDER AUX PATRIMOINES CULTURELS | | | | |
| 3.1- Le projet vous a-t-il permis l'accès à des ressources patrimoniales (matérielles ou immatérielles)? Si oui, lesquelles ? | | | | |
| 3.2- Des efforts ont-ils été mis en œuvre pour faciliter l'accès et la compréhension du patrimoine ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 4. SE REFERER OU NON A UNE COMMUNAUTE CULTURELLE | | | | |
| 4.1- Le projet a-t-il pris en compte les communautés des personnes impliquées (familles, communauté professionnelle, élus...) | | | | |
| 4.2- Comment ces communautés ont-elle été identifiées ? | | | | |
| 4.3- Comment ces communautés ont-elles été impliquées ? | | | | |
| 4.4- Cela a-t-il permis de créer du sens commun autour d'une histoire, d'un territoire ou d'un patrimoine par exemple ? Si oui, en quoi ? | | | | |
| 5. PARTICIPER A LA VIE CULTURELLE | | | | |
| 5.1- Avez-vous apporter des suggestions, contributions au projet ? | | | | |
| 5.2- Des espaces pour la prise de décision commune ont-ils été mis en œuvre ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 5.3- Le projet a-t-il favorisé le développement d'espaces de participation, de rencontres, d'échanges, de contributions ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 5.4- Avez-vous reconnu et partagé les droits d'auteurs qui émanent de la création commune émanant du projet ? | | | | |
| 6. S'EDUQUER, SE FORMER, EDUQUER ET FORMER DANS LE RESPECT DES IDENTITES CULTURELLES | | | | |
| 6.1- Quels ont été les canaux de transmission de savoirs ? | | | | |
| 6.2- Le projet a-t-il permis les liens entre savoirs formels et informels ? Si oui, comment ? | | | | |
| 7. PARTICIPER A UNE INFORMATION ADEQUATE | | | | |
| 7.1- Avez-vous utilisé des supports pour faire connaître le projet ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 7.2- Le projet a-t-il permis de développer la capacité de mieux s'informer et de mieux informer les autres ? Si oui, en quoi ? | | | | |
| 7.3- Avez-vous mis en place un outil pour garder la mémoire du projet ? Si oui, lequel ? | | | | |
| 7.4- Qui a contribué au contenu de cet outil ? | | | | |
| 8. PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE CONTRIBUTIONS CULTURELLES | | | | |
| 8.1- La gouvernance du projet a-t-elle bien fonctionnée ? | | | | |
| 8.2- Avez-vous identifier des manques ? Si oui, lesquels ? | | | | |
| 8.3- Sentez-vous le besoin de vous ouvrir à d'autres types de coopérations ? Si oui, lesquelles ? | | | | |



Abbaye de Noirlac - Centre culturel de rencontre

18200 BRUERE ALLICHAMPS

02 48 62 01 01

www.abbayedenoirlac.fr

<https://www.facebook.com/futursecritnoirlac/> (éditions 2015 à 2023)

Directrice des relations extérieures, responsable des *Futurs de l'écrit*

Fabienne Taranne

02 48 96 73 91

06 45 36 97 94

f.taranne@noirlac.fr

Attachée au développement des publics et au territoire,

en charge de la mise en œuvre des *Futurs de l'Écrit*

Amélie Clément

02 48 62 01 09

06 32 63 03 80

a.clement@noirlac.fr